PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

23 January 1990 **Doc. 6168**

REPORT

on the situation in Central and Eastern Europe

(Rapporteur : Mr Ludwig STEINER, Austria, Austrian People's Party)

The problem

In the last weeks, the situation has once again been transformed, notably by developments in the countries formerly considered as "hard-line", that is the German Democratic Republic, Bulgaria, Czechoslovakia and Romania.

The role of the various Western and European organisations (Council of Europe, European Community, CSCE, etc.) has been only partly clarified by a number of high-level and summit meetings, as well as recent declarations by European and American leaders.

Meanwhile, the situation in the countries concerned, including Hungary, Poland, the Soviet Union and Yugoslavia whose legislative Assemblies all enjoy special guest status with the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, continue to evolve.

The solutions

The Parliamentary Assembly declares its intention to extend the successful interparliamentary co-operation it has instituted since July 1989 on the basis of special guest status, to take account of the latest developments in the various countries, without envisaging the creation of a new status.

The Assembly also makes proposals (recommendations) for the intergovernmental work of the Council of Europe to the Foreign Ministers of member states (Committee of Ministers), who have decided to hold a special high-level meeting in early 1990, to go beyond invitations to the countries concerned to participate on an *ad hoc* basis in specific activities of the Organisation, by considering giving opportunities for a more institutionalised association in the work of the Council of Europe as such, similar to those already introduced for interparliamentary co-operation by the

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

23 janvier 1990 **Doc. 6168**

RAPPORT

sur la situation en Europe centrale et orientale

(Rapporteur : M. Ludwig STEINER, Autriche, Parti populaire autrichien)

Le problème

Ces dernières semaines, la situation s'est une nouvelle fois modifiée, notamment du fait de l'évolution dans les pays qui étaient jusqu'alors considérés comme suivant une ligne dure, à savoir la République Démocratique Allemande, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie.

Le rôle des organisations occidentales et européennes (Conseil de l'Europe, Communauté européenne, CSCE, etc.) n'a été qu'en partie clarifié par une série de réunions de haut niveau et au sommet, ainsi que par de récentes déclarations de dirigeants européens et américains.

Entre-temps, la situation dans les pays concernés, y compris la Hongrie, la Pologne, l'Union Soviétique et la Yougoslavie, pays dont les assemblées législatives jouissent du statut d'invité spécial auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, continue d'évoluer.

Les solutions

L'Assemblée parlementaire exprime l'intention d'élargir la coopération parlementaire qu'elle a instituée avec succès depuis juillet 1989 sur la base du statut d'invité spécial, pour tenir compte des derniers développements survenus dans les pays considérés, sans pour autant envisager la création d'un nouveau statut.

L'Assemblée formule également à l'adresse des ministres des Affaires étrangères des Etats membres (Comité des Ministres), qui ont décidé de tenir au début de 1990 une réunion spéciale de haut niveau, des propositions (recommandations) relatives aux activités intergouvernementales du Conseil de l'Europe visant, par-delà les invitations aux pays considérés à participer sur une base *ad hoc* à des activités spécifiques de l'Organisation, la mise en place de nouvelles possibilités d'association plus institutionnalisée aux travaux du Conseil de l'Europe en tant que tels, analogues

Assembly, to allow the countries concerned to share in the task of European construction as soon as possible.

The Assembly also considers, where relations with the European Community are concerned, that the newly-instituted "quadripartite" meetings (Chairman of the Committee of Ministers and the Secretary General of the Council of Europe with the Chairman of the Council and the President of the Commission of the European Communities) should ensure, early in 1990, that there is rationalising, rather than overlapping, between the work of the two Organisations where Central and Eastern Europe are concerned. Such consultations need, however, to be enriched by a parliamentary dimension.

Cost implications

The Committee of Ministers' decision to increase the Organisation's budget for 1990 by 4,74% is noted, but pronounced inadequate in view of the scale of the new challenges for the whole of Europe.

Reporting committee: Political Affairs Committee.

Committee for opinion: Committee on Relations with European Non-Member Countries.

I. Draft recommendation

presented by the Political Affairs Committee[1]

The Assembly,

1. Recalling its Recommendation 1118 of November 1989, on recent events in the German Democratic Republic, which called upon the Committee of Ministers to ensure that the Council of Europe position was made known at the forthcoming summits (Malta, 2-3 December, and Strasbourg, 7-8 December), and to organise an extraordinary ministerial meeting in early 1990 on measures of support for certain countries of Central and Eastern Europe, as well as to grant the Council of Europe the means necessary to implement its policy of overture and co-operation with those countries and peoples which are embracing, as an integral part of their common European heritage, the principles defended by the Council of Europe;

1. See last page.

à celles déjà offertes par l'Assemblée au plan de la coopération interparlementaire pour permettre aux pays concernés de participer le plus tôt possible à la tâche de la construction européenne.

L'Assemblée considère aussi, pour ce qui est des relations avec la Communauté européenne, que le système nouvellement créé de réunions «quadripartites» (entre, d'une part, le Président du Comité des Ministres et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et, d'autre part, le Président du Conseil et le Président de la Commission des Communautés européennes) devrait assurer au début de 1990 une rationalisation des travaux des deux Organisations concernant l'Europe centrale et orientale, de nature à éviter tout chevauchement. Il importe cependant d'enrichir ces consultations en leur donnant une dimension parlementaire.

Incidences financières

Il est pris note de la décision du Comité des Ministres d'augmenter le budget 1990 de l'Organisation de 4,74 %, pourcentage qui est néanmoins jugé insuffisant eu égard à l'importance des nouveaux défis auxquels toute l'Europe est confrontée.

Commission chargée du rapport: commission des questions politiques.

Commission saisie pour avis: commission des relations avec les pays européens non membres.

I. Projet de recommandation

présenté par la commission des questions politiques[1]

L'Assemblée,

1. Rappelant sa Recommandation 1118 de novembre 1989, relative aux événements récents en République Démocratique Allemande, dans laquelle elle demandait au Comité des Ministres de faire en sorte que la position du Conseil de l'Europe soit portée à la connaissance des prochains sommets (Malte, 2-3 décembre, et Strasbourg, 7-8 décembre), et d'organiser une réunion ministérielle extraordinaire au début de 1990 sur l'adoption de mesures de soutien à certains pays d'Europe centrale et orientale, ainsi que d'accorder au Conseil de l'Europe les moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique d'ouverture et de coopération avec les pays et les peuples qui font leurs, car ils y voient une partie intégrante de leur patrimoine européen commun, les principes défendus par l'Organisation;

1. Voir dernière page.

2. Saluting the populations of the German Democratic Republic, Czechoslovakia, Bulgaria and Romania, after those of Poland and Hungary, for claiming the rights, long denied them, although enshrined in the Helsinki Final Act and subsequent CSCE documents, including the concluding document (January 1989) of the Vienna meeting, and expressing the firm hope that free, pluralistic elections can be organised in all these countries in the course of 1990;

3. Saluting the heroism of the Romanian people, at the cost of heavy loss of life, in ending an oppressive dictatorship, while expressing the hope for early stabilisation of the situation there, in the context of pluralistic parliamentary democracy and the rule of law;

4. Inviting the Romanian Government, in this connection, to revise the attitude of the former regime with regard to the conclusions of the CSCE follow-up meeting on the environment (Sofia, November 1989);

5. Welcoming also President Gorbachev's strong reaffirmation of support for the CSCE process, in which he reiterated his call made in Strasbourg on 6 July 1989 for reconvening in 1990, at the highest level, the thirty-five signatory states of the Helsinki Final Act, with a view to guaranteeing, with full North American participation, harmonious development towards new improved relations between states in Europe, a proposal also supported, among others, by President Mitterrand;

6. Reiterating, however, that priority should be given to full implementation of commitments already agreed in the CSCE framework;

7. Welcoming the adoption in Strasbourg on 8 December 1989 by the heads of state and government of the European Community (European Council) of a declaration seeking to strengthen the state of peace in Europe, in which the German people can "gain its unity" by exercising self-determination, "in the context of European integration and of a peaceful and democratic process, respectful of existing treaties and of all the principles of the Helsinki Final Act";

8. Noting that the Committee of Ministers of the Council of Europe adopted in December 1989 a budget for 1990 showing an overall increase, still woefully inadequate, of 4,74 % in real terms, taking account of the final communiqué of their 85th Session at ministerial level (16 November 1989), in which the Ministers "instructed their Deputies and the Secretary General to continue and step up concrete co-operation programmes in these fields, which are paramount for the Council of Europe,

2. Saluant les populations de la République Démocratique Allemande, de la Tchécoslovaquie, de la Bulgarie et de la Roumanie, après celles de la Pologne et de la Hongrie, pour avoir réclamé des droits qui leur ont longtemps été déniés bien qu'ils soient consacrés par l'Acte final d'Helsinki et les documents ultérieurs de la CSCE, y compris le document de clôture (janvier 1989) de la réunion de Vienne, et exprimant le ferme espoir que des élections libres et pluralistes pourront être organisées dans tous ces pays en 1990;

3. Rendant hommage à l'héroïsme du peuple roumain qui, au prix de lourdes pertes en vies humaines, a renversé la dictature qui l'opprimait, et exprimant l'espoir que la situation dans ce pays se stabilisera rapidement dans un contexte de démocratie parlementaire pluraliste et de prééminence du droit;

4. Invitant, dans ce contexte, le Gouvernement roumain à revoir la position de l'ancien régime en ce qui concerne les conclusions de la réunion de la CSCE sur l'environnement (Sofia, novembre 1989);

5. Se félicitant aussi de ce que le Président Gorbatchev ait fortement réaffirmé son soutien au processus de la CSCE et réitéré l'appel qu'il avait lancé à Strasbourg le 6 juillet 1989 en vue d'une nouvelle réunion en 1990, au plus haut niveau, des trente-cinq Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki, afin de garantir, avec la participation pleine et entière de l'Amérique du Nord, une progression harmonieuse vers de nouvelles relations, améliorées, entre les Etats d'Europe, s'agissant d'une proposition appuyée entre autres par le Président Mitterrand;

6. Réaffirmant, cependant, qu'il faut donner la priorité à la mise en œuvre complète des engagements déjà conclus dans le cadre de la CSCE;

7. Saluant l'adoption à Strasbourg le 8 décembre 1989, par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne (Conseil européen), d'une déclaration manifestant l'intention de ces derniers de rechercher le renforcement de l'état de paix en Europe, dans lequel le peuple allemand «retrouvera son unité» à travers une libre autodétermination, ce processus devant se réaliser «pacifiquement et démocratiquement, dans le respect des accords et traités, et de tous les principes définis par l'Acte final d'Helsinki» et «se situer dans la perspective de l'intégration européenne»;

8. Notant que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté en décembre 1989 un budget pour 1990 se caractérisant par une progression globale qui, tout en restant totalement insuffisante, s'établit néanmoins à 4,74 % en termes réels, dans la ligne du communiqué final de sa 85e Session (16 novembre 1989), où il est indiqué que «les ministres ont chargé leurs délégués et le Secrétaire Général de poursuivre, en les renforçant, des programmes concrets de coopération

with European non-member countries embarking upon the course of democratic reform";

9. Welcoming the fact that it was further agreed, at the 85th Session, to hold a high-level meeting between member governments in early 1990 to take stock of developments in Europe, and to assess and reinforce the Council of Europe's role as a framework for dialogue and co-operation able to embrace all European states sharing the same values;

10. Noting that the Chairman of the Committee of Ministers and the Secretary General of the Council of Europe will also be participating, in early 1990, in a second quadripartite meeting with the Chairman of the Council and the President of the Commission of the European Communities, which will need to take full account, from the point of view of rationalising the work of the various European organisations, of the recognition embodied in the Strasbourg Declaration of the European Council that "the future European equilibrium will be still better ensured by a parallel development of the role of the Council of Europe, EFTA and the CSCE process", alongside the role of the European Community;

11. Concerned, however, at the absence of the parliamentary dimension in such consultations, which it considers a serious shortcoming in need of urgent rectification,

12. Expresses its satisfaction at the interparliamentary co-operation already developing on the basis of the special guest status, which will need to be significantly expanded to take account of the latest developments in the various countries concerned;

13. Notes with satisfaction the support expressed by President Bush, following the Malta Summit, for progressive integration of the Soviet Union into the structure of international economic co-operation, with the offer of more favourable bilateral trade agreements as well as participation in international economic organisations;

14. Calls upon the Committee of Ministers to ensure that the high-level meeting it has decided to hold should, in a spirit of human and European solidarity:

i. go beyond consideration of technical co-operation and invitations to accede to those European conventions which are open to non-member states, in order to examine urgently appropriate forms of institutionalised association, giving opportunities, at intergovernmental level, for participation in the work of the Council of Europe as such, parallel to those offered, at the level of legislative assemblies, by the special guest status created by the Parliamentary Assembly;

dans ces domaines privilégiés du Conseil de l'Europe avec les pays européens non membres qui s'engagent sur la voie de la réforme démocratique»;

9. Se félicitant qu'il ait également été décidé, lors de cette 85e Session, de tenir au début de 1990 une réunion de haut niveau des gouvernements membres pour faire le point de l'évolution en Europe, et pour évaluer et renforcer le rôle du Conseil de l'Europe comme cadre de dialogue et de coopération permettant d'accueillir tous les Etats européens partageant les mêmes valeurs;

10. Notant que le Président du Comité des Ministres et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe participeront aussi, au début de 1990, à une deuxième réunion quadripartite avec le Président du Conseil et le Président de la Commission des Communautés européennes, qui devront tenir pleinement compte, du point de vue de la rationalisation des travaux des organisations européennes, de la reconnaissance, inscrite dans la Déclaration de Strasbourg du Conseil européen, du fait que le futur équilibre européen «sera mieux assuré encore si se développent en parallèle le rôle du Conseil de l'Europe, celui de l'AELE, ainsi que le processus de la CSCE», à côté du rôle de la Communauté européenne;

11. Préoccupée toutefois par l'absence de dimension parlementaire dans ces consultations, ce qu'elle considère comme une grave lacune à laquelle il faut remédier d'urgence,

12. Exprime sa satisfaction au sujet de la coopération interparlementaire qui se développe d'ores et déjà sur la base du statut d'invité spécial, mais qu'il faudra sensiblement élargir pour tenir compte des événements les plus récents dans les divers pays concernés;

13. Note avec satisfaction le soutien apporté par le Président Bush, à la suite du Sommet de Malte, à une intégration progressive de l'Union Soviétique dans le système économique international, assorti de l'offre de conclure avec elle des accords commerciaux bilatéraux plus favorables et de la faire participer aux travaux d'organisations économiques internationales;

14 Demande au Comité des Ministres de faire en sorte que la réunion de haut niveau qu'il a décidé d'organiser dans un esprit de solidarité humaine et européenne:

i. dépasse l'examen des questions de coopération technique et d'invitations à accéder aux conventions européennes qui sont ouvertes aux Etats non membres, afin de se pencher d'urgence sur l'étude des formes appropriées d'association institutionnalisée, donnant, au niveau intergouvernemental, des possibilités de participation aux travaux du Conseil de l'Europe en tant que tel, parallèles à celles offertes, au niveau interparlementaire, par le statut d'invité spécial institué par l'Assemblée parlementaire;

ii. prove its determination to build on the Council of Europe's forty years of experience, which qualify it uniquely to provide a structure for bringing together, on the basis of shared values, all the states of Europe, thereby contributing to the practical realisation of such visions as the "common European home" already expressed two decades ago in the Parliamentary Assembly, or the "European confederation" called for by President Mitterrand in his New Year message for 1990;

15. Recognises the effort made by the Committee of Ministers as regards the budget for co-operation with the countries of Central and Eastern Europe, referred to in paragraph 8 above, but stresses at the same time the new demands resulting from a rapidly-evolving political situation;

16. Recommends that the Committee of Ministers hold a special session as soon as possible — preceded by a colloquy (Enlarged Joint Committee) — devoted to the intensification of co-operation with the countries of Central and Eastern Europe, and decide to introduce an urgent special budget, providing this co-operation with the necessary funds;

17. Stresses that the aim of the Committee of Ministers and Parliamentary Assembly alike must be to support developments in Central and Eastern Europe, to enable the countries concerned to fulfil the conditions for membership of the Council of Europe as soon as possible, so that they may participate fully in the task of European construction.

II. Explanatory memorandum

by Mr Ludwig STEINER

I. Introduction

1. The Council of Europe retains its place in the forefront of involvement of the free pluralistic democracies in the momentous developments in Central and Eastern Europe as, one after the other, the peoples of the region inspire us with an immense hope, mixed with some anxiety, as they resolutely, yet without violence (except in the special case of Romania), reclaim their right to freedom and self-determination. One "historic" date follows another. In 1989, the three which stood out for our Organisation were 10 May, when Lech Walesa collected the European Human Rights Prize, 6 July, when President Gorbachev's address was followed by a debate with the participation of all four special guest delegations, and 16 November, when the Ministers for Foreign Affairs of three of the countries concerned (Hungary, Poland and Yugoslavia) were heard in a joint meeting of the Political Affairs Committee and the

ii. prouve sa détermination à s'appuyer sur les quarante années d'expérience du Conseil de l'Europe qui font de ce dernier l'organisation la mieux placée pour constituer une structure d'accueil, sur la base de valeurs partagées, de tous les Etats européens et contribuer ainsi à la réalisation pratique de visions telles que celle de la «maison commune européenne», déjà évoquée il y a deux décennies à l'Assemblée parlementaire, ou de la «confédération européenne» réclamée dans le message de Nouvel An 1990 du Président Mitterrand;

15. Reconnaît les efforts déployés par le Comité des Ministres en matière budgétaire au titre de la coopération avec les pays de l'Europe centrale et orientale, efforts auxquels référence a déjà été faite au paragraphe 8, mais souligne en même temps les nouvelles exigences qui émergent d'une situation politique en pleine évolution;

16. Recommande au Comité des Ministres de tenir dans les meilleurs délais une session spéciale — précédée d'un colloque (Comité Mixte élargi) — consacrée à l'intensification de la coopération avec les pays de l'Europe centrale et orientale, et de prévoir d'urgence un budget spécial permettant de doter cette coopération des moyens nécessaires;

17. Insiste sur le fait que le but du Comité des Ministres comme de l'Assemblée parlementaire doit être de soutenir l'évolution en Europe centrale et orientale afin de permettre aux pays concernés de remplir le plus rapidement possible les conditions pour devenir membres du Conseil de l'Europe, et participer ainsi pleinement à la tâche de la construction européenne.

II. Exposé des motifs

par M. Ludwig STEINER

I. Introduction

1. Le Conseil de l'Europe reste à la pointe de l'action des démocraties pluralistes libres face aux événements considérables qui se produisent en Europe centrale et orientale, dont les peuples, l'un après l'autre, nous remplissent d'un espoir immense, mêlé à une certaine inquiétude, en recouvrant résolument mais sans violence (sauf dans le cas, particulier, de la Roumanie) le droit à la liberté et à l'autodétermination. Les dates «historiques» se suivent. Les trois dates marquantes pour notre Organisation en 1989 ont été le 10 mai, jour de la remise du Prix européen des droits de l'homme à Lech Walesa, le 6 juillet, où le discours du Président Gorbatchev a été suivi d'un débat auquel a participé chacune des quatre délégations d'invités spéciaux, et, enfin, le 16 novembre, lorsque les ministres des Affaires étrangères de trois des pays concernés (Hongrie, Pologne et Yougoslavie) ont été entendus lors d'une réunion com-

Committee on Relations with European Non-Member Countries, as well as by the Committee of Ministers in the course of its 85th Session at ministerial level.

2. The texts adopted by the Council of Europe's two organs on 16 November reflect the broad convergence between our twenty-three member states and their parliaments, and prepare the way for the new high-level meeting early in 1990 which the Committee of Ministers has decided to organise. Our Assembly's Recommendation 1118 on the recent events in the German Democratic Republic called for such an extraordinary meeting and was also concerned that the voice of the Twenty-three should not be overlooked at the various summit meetings with which the year and the decade closed (see also the Committee of Ministers' reply to this recommendation — Appendix II). Since 1949, our Organisation has earned the right to call itself the representative of the "Europe of values", those very values which, in the past weeks and months, resolute European citizens have claimed to be part of the authentic heritage of our continent from the Atlantic to the Urals.

3. The intention of this report, which follows up our Standing Committee's debate on 16 November and our hearing of the Ministers from Budapest, Belgrade and Warsaw, is first to briefly describe developments in the countries concerned, both special guests and others, because it is important that the conclusions which follow should be based on the facts and not on wishful thinking. These conclusions, if the Assembly accepts them, should be taken into account at the high-level ministerial meeting to take place in the near future and, it is hoped, contribute to giving form and substance to the concept of a common European home, a concept whose paternity cannot, as has often been stressed in our debates, be claimed by Mikhail Gorbachev alone.

4. The respective roles of the Council of Europe and the European Community and also of the United States, in the light of the superpower Summit of Malta, against the background of the CSCE process, will be briefly examined in this second and concluding chapter.

II. Developments country by country

i. *Albania*

5. Under the rule of President Enver Hodja (who died in April 1985), Albania remained completely closed to other European developments and was granted no place alongside the thirty-three European countries and two North American ones which signed the Helsinki Final Act in August

mune de la commission des questions politiques et de la commission des relations avec les pays européens non membres, ainsi que par le Comité des Ministres lors de sa 85e Session tenue au niveau ministériel.

2. Les textes adoptés par les deux organes du Conseil de l'Europe le 16 novembre dernier traduisent la large convergence qui existe entre nos vingt-trois Etats membres et leurs parlements et préparent la voie à la nouvelle réunion de haut niveau qui, suivant la décision du Comité des Ministres, aura lieu au début de 1990. Dans sa Recommandation 1118 relative aux événements récents en République Démocratique Allemande, notre Assemblée demandait la tenue d'une telle réunion extraordinaire et manifestait aussi le souci que la voix des Vingt-trois fût entendue lors des réunions au sommet qui ont marqué la fin de l'année et de la décennie (voir également la réponse du Comité des Ministres à cette recommandation — annexe II). Depuis 1949, notre Organisation a acquis le droit de se définir comme la représentante de l'«Europe des valeurs», ces valeurs mêmes dont des citoyens européens résolus se sont réclamés au cours des semaines et des mois écoulés, en faisant valoir qu'elles font partie du patrimoine authentique de notre continent de l'Atlantique à l'Oural.

3. Le présent rapport, qui fait suite aux débats du 16 novembre de notre Commission Permanente et à notre audition des ministres hongrois, yougoslave et polonais, ambitionne d'abord de décrire brièvement les événements dans les pays concernés, qu'ils jouissent ou non du statut d'invité spécial, car il importe que les conclusions qui seront tirées à partir de là reposent sur des faits et non sur des chimères. Ces conclusions, si l'Assemblée les accepte, devraient être prises en compte lors de la réunion ministérielle de haut niveau qui se tiendra dans un proche avenir et contribuer, on l'espère, à donner un contenu concret à la notion de maison commune européenne, dont Mikhaïl Gorbatchev ne peut pas revendiquer seul la paternité, comme cela a souvent été souligné dans nos débats.

4. Le deuxième et dernier chapitre sera consacré à un bref examen des rôles respectifs du Conseil de l'Europe et de la Communauté européenne ainsi que des Etats-Unis, à la lumière du Sommet des deux superpuissances à Malte et avec le processus de la CSCE en toile de fond.

II. Revue des événements pays par pays

i. *Albanie*

5. Sous la présidence d'Enver Hodja (décédé en avril 1985), l'Albanie est restée hermétiquement fermée à l'évolution en Europe et ne s'est pas vu accorder de place au côté des trente-trois pays européens et des deux pays d'Amérique du Nord qui ont signé l'Acte final d'Helsinki en août 1975.

1975. President Hodja's successor, Ramiz Alia, has already shown readiness to resume relations with certain Council of Europe member states. Albania has also been present at meetings of Balkan countries. Such a very slight wind of change may not amount to much, but it may be hoped that efforts will be made to associate this country in any second Helsinki conference, once there has been recognition that the notion of "government by consent" is not after all a "bourgeois plot aimed at destroying socialism".

ii. *Bulgaria*

6. The evolution in Bulgaria, whose authorities played host in October-November to a CSCE follow-up meeting on the environment, has perhaps surprised experts even more than developments in other countries. According to conventional wisdom, Bulgarian reforms could never be expected to do more than keep in step with those introduced in the Soviet Union. Nevertheless, Todor Zhivkov's fall, after thirty-five years in power, on 10 November, has been rapidly followed (11 December) by promises from the new leader, the former Foreign Minister, 53-year-old Petar Mladenov, to abolish the "leading role of the Party", hold free parliamentary elections and open talks with the opposition, whose leading figure (Chairman of the Union of democratic forces) is the 54-year-old philosopher Jelio Jelev. Nevertheless, it remains hard to predict how such evolutions will in fact develop. In a letter dated 4 December 1989, Speaker Todorov applied, on behalf of the National Assembly, for special guest status.

iii. *Czechoslovakia*

7. The evolution in Czechoslovakia, whose concept of "socialism with a human face" pioneered during the Prague spring of 1968 so clearly influenced the Gorbachev revolution, was less unexpected, although the rapidity with which developments unfolded has been astounding. After hundreds of thousands demonstrated in Prague and other cities, often inspired by disgraced artists and intellectuals from the 1968 "spring", led by the playwright Václav Havel, the Party leader, Milos Jakes, resigned on 24 November and five days later, the party formally renounced its monopoly of power ("leading role"). On 10 December, President Husak, before resigning, performed his last act under the constitution, by swearing in a government led by the 43-year-old Marion Calfa, with a non-Communist majority, including the former journalist and "Charter 77" spokesman, Jiri Dienstbier as Minister for Foreign Affairs. Another leading government member, only recently released from prison, is the militant Catholic human rights lawyer, Jan Carnogursky (Vice-Premier).

Ramiz Alia, qui a succédé au Président Hodja, s'est déjà montré disposé à renouer avec certains Etats membres du Conseil de l'Europe. L'Albanie a aussi assisté à des réunions de pays balkaniques. Ce très léger vent de changement ne représente peut-être pas grand-chose, mais on peut espérer que des efforts seront faits pour associer ce pays à une éventuelle deuxième conférence d'Helsinki, une fois qu'il aura été reconnu que la notion de «gouvernement par consentement» ne constitue pas, après tout, un «complot bourgeois visant à détruire le socialisme».

ii. *Bulgarie*

6. L'évolution en Bulgarie, dont les autorités ont accueilli en octobre-novembre une réunion de suivi de la CSCE sur l'environnement, a peut-être surpris les experts plus que les événements dans les autres pays de l'Est. L'opinion communément répandue était qu'on ne pouvait s'attendre que les réformes en Bulgarie aillent plus loin que celles introduites en Union Soviétique. Pourtant, la chute de Todor Jivkov le 10 novembre 1989, après trente-cinq ans de pouvoir, fut rapidement (le 11 décembre) suivie de la promesse du nouveau dirigeant, l'ancien ministre des Affaires étrangères de 53 ans Petar Mladenov, d'abolir le «rôle dirigeant du Parti», d'organiser des élections parlementaires libres et d'ouvrir le dialogue avec l'opposition, dont le chef de file (le Président de l'Union des forces démocratiques) est le philosophe Jelio Jelev, âgé de 54 ans. Il reste néanmoins difficile de prévoir comment les choses évolueront. Dans une lettre datée du 4 décembre 1989, le Président Todorov a demandé, au nom de l'Assemblée nationale, à bénéficier du statut d'invité spécial.

iii. *Tchécoslovaquie*

7. L'évolution en Tchécoslovaquie, dont le concept de «socialisme à visage humain» lancé durant le printemps de Prague de 1968 a si manifestement influencé la révolution gorbatchévienne, était moins inattendue, encore que les événements se soient succédé à une vitesse stupéfiante. Après des manifestations réunissant des centaines de milliers de personnes à Prague et dans d'autres grandes villes, souvent inspirées par des artistes et des intellectuels en disgrâce après le printemps de 1968, sous la conduite de l'auteur dramatique Václav Havel, le chef du Parti, Milos Jakes, démissionna le 24 novembre et, cinq jours plus tard, le parti renonça officiellement à son monopole du pouvoir («rôle dirigeant»). Le 10 décembre, le Président Husak, avant de démissionner, accomplit son dernier acte constitutionnel en intronisant un gouvernement dirigé par un homme de 43 ans, Marion Calfa, et comprenant une majorité de non-communistes, y compris l'ancien journaliste et porte-parole de la «Charte 77», Jiri Dienstbier, du poste de ministre des Affaires étrangères. Un autre membre important (Vice-Premier ministre) du gouvernement, qui n'a été que récemment libéré de prison, est l'avocat catholique militant des droits de l'homme, Jan Carnogursky.

8. Alexander Dubček (symbol of the 1968 spring) was elected, on 28 December, Speaker of the Federal Assembly and, on the following day, that Assembly unanimously elected the non-Communist, formerly imprisoned co-founder of "Charter 77" Václav Havel, as President of a country which has helped to dismantle the Iron Curtain. In a letter dated 9 January, Speaker Dubček applied, on behalf of the Federal Assembly, for special guest status.

iv. *German Democratic Republic*

9. Our Standing Committee, meeting, like the Committee of Ministers, on 16 November, was able to welcome warmly the breach made one week earlier in that most potent symbol of the division of Europe, the Berlin Wall. But few could have foreseen the speed of developments, one result of which is that the veteran leader Erich Honecker, who only recently triumphantly celebrated, with President Gorbachev at his side, the 40th anniversary of the foundation of the German Democratic Republic, has now been stripped of all his power and is awaiting trial on corruption charges. All these events have taken place under pressure of peaceful demonstrations, inspired in particular by the independent groups and by the Protestant Church, which enjoys high prestige as a result of its long fight for human rights.

10. On 6 December, the transitional state and Party leader Egon Krenz, who was unable to overcome his recent past as Honecker's right-hand man and explicit admirer of the Chinese solution (Tiananmen Square, 3-4 June), was replaced by Gregor Gysi, who calls for "a third solution, away from Stalinism and monopoly capitalism", as leader of the Socialist German Unity Party (SED).

v. *Hungary*

11. Hungary became, on 16 November, the first country of Central or Eastern Europe to become an official candidate for membership of the Council of Europe. On the same day, Foreign Minister Gyula Horn, briefing the Assembly's committees, illustrated his country's pluralism with statistics indicating that forty political parties already exist. He also warned of the need for solidarity during the severe economic crisis which is accompanying the transition from a planned to a market economy. The first free parliamentary elections are now expected to take place on 25 March 1990.

12. The Hungarian (Communist) Socialist Workers Party voted to transform itself into a democratic Socialist party (welcomed into the Socialist International) in October. But, on 26 November, the united opposition parties showed their strength by winning a referendum, which had the effect of postponing presidential elections until

8. Le 28 décembre, Alexandre Dubček (symbole du printemps de Prague) fut élu président de l'Assemblée fédérale, laquelle, le lendemain, élut à l'unanimité le non-communiste (naguère emprisonné) et cofondateur de la «Charte 77», Václav Havel, Président d'un pays qui a contribué à abattre le rideau de fer. Dans une lettre datée du 9 janvier 1990, le Président Dubček a demandé, au nom de l'Assemblée fédérale, à bénéficier du statut d'invité spécial.

iv. *République Démocratique Allemande*

9. Notre Commission Permanente, réunie, comme le Comité des Ministres, le 16 novembre, a salué chaleureusement la brèche percée une semaine auparavant dans le mur de Berlin, hautement symbolique de la division de l'Europe. Mais on ne pouvait guère prévoir la rapidité des changements, dont l'un des résultats est que le dirigeant de longue date Erich Honecker, qui, il y a peu de temps encore, célébrait triomphalement, avec le Président Gorbatchev à ses côtés, le 40e anniversaire de la création de la République Démocratique Allemande, a maintenant perdu tout pouvoir et attend d'être jugé sous l'inculpation de corruption. Tous ces bouleversements ont eu lieu sous la pression de manifestations pacifiques, inspirées en particulier par des groupes indépendants et l'Eglise protestante, qui jouit d'un grand prestige en raison de son long combat pour les droits de l'homme.

10. Le 6 décembre, Egon Krenz, dirigeant de transition de l'Etat et du Parti qui ne put faire oublier son passé récent de bras droit d'Honecker et d'admirateur déclaré de la solution chinoise (place Tienanmen, 3-4 juin), fut remplacé par Gregor Gysi, partisan d'une «troisième voie, éloignée à la fois du stalinisme et du capitalisme triomphant», comme chef du parti socialiste allemand unifié (SED), communiste.

v. *Hongrie*

11. Le 16 novembre, la Hongrie devint le premier pays de l'Est à demander officiellement son adhésion au Conseil de l'Europe. Le même jour, entendu par les commissions compétentes de l'Assemblée, Gyula Horn, ministre hongrois des Affaires étrangères, indiquait, pour illustrer le pluralisme appliqué dans son pays, que quarante partis politiques y existaient déjà. Il a aussi insisté sur la nécessité de faire preuve de solidarité durant la crise économique sévère qui marque la transition d'une économie planifiée à une économie de marché. On s'attend maintenant que les premières élections parlementaires libres aient lieu le 25 mars 1990.

12. Le parti socialiste ouvrier (communiste) hongrois décida en octobre, à la suite d'un vote, de se transformer en un parti socialiste de type démocratique (que l'Internationale socialiste a accueilli en son sein). Mais le 26 novembre, l'union des partis d'opposition montra sa force en l'emportant dans un référendum, à la suite duquel les élections

after the parliamentary elections, rather than holding them in January as the ruling party would have wished.

vi. *Poland*

13. Poland's partly-free elections of June 1989 were the first to demonstrate the collapse of support for a ruling communist party, which nevertheless possessed impressive reformist credentials. The Foreign Minister, Professor Krzysztof Skubiszewski, who addressed the Assembly's committees on 16 November, is one of the majority of non-communist ministers, having taught constitutional law at Poznan University, and been an adviser to the Primate of Poland, Cardinal Glemp. The same day, like his Hungarian colleague, he signed the European Cultural Convention, which opens the way to full participation of these countries, after that of Yugoslavia, in the Council of Europe's work in the fields of culture, education, sport and youth.

14. The Minister referred to his country's intention to become a member of the Council of Europe and accede to the European Convention on Human Rights, and to present its candidature when the time was ripe. Like his Hungarian colleague, he spoke of the painful sacrifices which would have to be endured by the population during the transition to a market economy. His country's foreign policy was inspired by the principles of external sovereignty and internal independence. While other Europeans were regaining control of their own destiny, the German nation, too, should be free to exercise self-determination, provided that the inviolability of frontiers (enshrined in existing treaties, as well the Helsinki Final Act, which is a political, rather than legal, document of the highest importance) was not called into question, threatening the security of other Europeans.

vii. *Romania*

15. The brutally suppressed demonstration of 16-17 December 1989 in protest against the arrest of the pastor Laszlo Tokes, a defender of the rights of the Hungarian ethnic minority in Romania, marked the beginning of an uprising of the Romanian people and also a departure from the almost miraculously peaceful nature of changes elsewhere in Central and Eastern Europe. The execution of the deposed dictator and his wife on Christmas Day, after a "trial" followed by millions of Europeans on television, will, according to Ion Iliescu, Chairman of the Council of the National Salvation Front (CNSF), be the last capital punishment carried out. The CNSF has also promised free elections for April 1990.

présidentielles seront reportées après les élections parlementaires au lieu d'être organisées en janvier, comme le parti au pouvoir l'aurait souhaité.

vi. *Pologne*

13. Les élections, partiellement libres, qui eurent lieu en juin 1989, révélèrent pour la première fois au grand jour qu'un parti communiste en place, qui pouvait pourtant se prévaloir d'une volonté réformiste évidente, ne bénéficiait plus d'aucun soutien populaire. Le ministre des Affaires étrangères, le Professeur Krzysztof Skubiszewski, qui prit la parole devant les deux commissions de l'Assemblée le 16 novembre, est l'un des ministres non communistes qui détiennent la majorité au gouvernement. Il a enseigné le droit constitutionnel à l'Université de Poznan et a été un conseiller du primat polonais, le cardinal Glemp. Le même jour, comme son collègue hongrois, il signa la Convention culturelle européenne, ce qui ouvre la voie à une participation pleine et entière de ces pays, après la Yougoslavie, aux activités du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, de l'éducation, du sport et de la jeunesse.

14. Il fit part de l'intention de son pays de devenir membre du Conseil de l'Europe et d'adhérer à la Convention européenne des Droits de l'Homme, et de présenter sa candidature le moment venu. Comme son collègue hongrois, il évoqua les durs sacrifices que la population devra supporter durant la phase de transition à une économie de marché. La politique étrangère polonaise est guidée par les principes de souveraineté au plan international et d'indépendance au plan intérieur. Maintenant que les autres Européens retrouvent la maîtrise de leur destin, la nation allemande doit elle aussi être libre d'exercer son droit à l'autodétermination, sous réserve que l'inviolabilité des frontières (consacrée par les traités en vigueur ainsi que par l'Acte final d'Helsinki, qui est un document politique plutôt que juridique de la plus grande importance) ne soit pas remise en question, ce qui menacerait la sécurité des autres Européens.

vii. *Roumanie*

15. La manifestation brutalement réprimée des 16-17 décembre 1989, qui avait été organisée pour protester contre l'arrestation du pasteur Laszlo Tokes, défenseur des droits de la minorité hongroise en Roumanie, marqua à la fois le début du soulèvement de l'héroïque peuple roumain et une coupure avec la nature presque miraculeusement pacifique des changements intervenus dans le reste de l'Europe centrale et orientale. L'exécution du dictateur déchu et de sa femme le jour de Noël, après un «procès» suivi par des millions d'Européens à la télévision, sera, a déclaré Ion Iliescu, président du Conseil du front de salut national (CFSN), le dernier cas d'application de la peine capitale. Le CFSN a aussi promis des élections libres pour avril 1990.

16. The behaviour of the Romanian dictator towards his own people, whose heroism deserves to be saluted, had long since wiped out the credit he had earned in the West by his refusal in 1968, alone among Warsaw Pact leaders, to participate in the suppression of the Prague spring, an act now officially regretted by today's pact leaders. His last acts of brutality deserved universal condemnation, especially since they blatently contradicted the commitments accepted by Romania in the Helsinki Final Act and all the documents subsequently approved by the thirty-five countries participating in the CSCE process.

viii. *The Soviet Union*

17. No one could fail to recognise that the replacement by President Gorbachev of the Brezhnev doctrine by the "Strasbourg doctrine" on non-intervention (so-called because enunciated before our Assembly on 6 July) is one of the most important facts for the continued democratic development in Central and Eastern Europe. It is striking, however, that the massive broadening of the reform movement beyond Hungary and Poland to include the former hard-line states of Bulgaria, Czechoslovakia, the German Democratic Republic and Romania does not have the effect of increasing pressure on the Soviet Union from the West to "catch up", even if 839 members of the Congress of People's Deputies followed the late Andrei Sakharov in calling for an early debate on the Party's "leading role" (enshrined in Article 6 of the Constitution), a motion opposed by 1 138 votes, with 56 abstentions.

18. The Soviet leadership which still needs, with Western co-operation, to bring economic as well as political benefits to her citizens is seeking to control the pace of reform, while facing a strong challenge from several republics seeking greater autonomy. Moreover, with some 365 000 Soviet troops stationed in the German Democratic Republic alone, Soviet reluctance concerning German reunification has to be taken into account, even if such a process is explicitly supported by the United States and was supported conditionally by the United Kingdom and France at the Strasbourg Summit of the Twelve (see below).

19. Speaking at a press conference following a meeting with the Political Affairs Committee of the European Parliament on 19 December, Soviet Foreign Minister Eduard Shevardnadze referred to the 1979 West German Constitutional Court decision ruling that, in the absence of a formal peace treaty, the former German Reich's 1937 borders had not been legally abandoned, adding

16. Par son attitude envers son peuple, dont l'héroïsme mérite d'être salué, le dictateur roumain avait depuis longtemps perdu l'estime que lui avait value, aux yeux de l'Occident, la décision, qu'il avait été le seul des dirigeants des pays du Pacte de Varsovie à prendre en 1968, de refuser de participer à la répression du printemps de Prague, acte que les dirigeants actuels des pays du pacte regrettent aujourd'hui officiellement. Les actes de brutalité les plus récents commis par Ceaucescu méritaient une condamnation universelle, d'autant plus qu'ils étaient en contradiction flagrante avec les engagements souscrits par la Roumanie dans l'Acte final d'Helsinki et dans tous les documents ultérieurement approuvés par les trente-cinq pays participant au processus de la CSCE.

viii. *Union Soviétique*

17. Nul ne peut nier que le remplacement par le Président Gorbatchev de la doctrine Brejnev par la «doctrine de Strasbourg» de non-intervention (ainsi appelée parce qu'elle a été formulée devant notre Assemblée le 6 juillet) constitue l'un des faits essentiels pour la poursuite de l'évolution démocratique en Europe centrale et orientale. Il est cependant frappant de constater que l'élargissement du mouvement de réformes amorcé en Hongrie et en Pologne aux Etats qui suivaient précédemment une ligne dure, à savoir la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la République Démocratique Allemande et la Roumanie, n'a pas pour effet d'inciter l'Occident à faire davantage pression sur l'Union Soviétique pour qu'elle «rattrape son retard», même si 839 membres du Congrès des députés du peuple ont suivi le regretté Andreï Sakharov en demandant l'ouverture rapide d'un débat sur le «rôle dirigeant» du Parti (consacré par l'article 6 de la Constitution), demande rejetée par 1 138 voix, 56 membres s'étant abstenus.

18. Les dirigeants de l'Union Soviétique qui a encore besoin, avec la coopération de l'Occident, d'apporter à ses citoyens des progrès économiques aussi bien que politiques, cherchent à contrôler le processus de réformes, tout en faisant face au défi de plusieurs républiques à la recherche d'une plus grande autonomie. Quelque 365 000 soldats soviétiques sont stationnés dans la seule République Démocratique Allemande et les réticences soviétiques face à la perspective de la réunification de l'Allemagne doivent être prises en compte, même si un tel processus est explicitement appuyé par les Etats-Unis et l'a été, sous certaines conditions, par le Royaume-Uni et la France lors du Sommet des Douze à Strasbourg (voir ci-après).

19. Lors d'une conférence de presse tenue après une réunion avec la commission politique du Parlement européen le 19 décembre, M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères, se référant à un arrêt de 1979 de la Cour constitutionnelle de la République Fédérale d'Allemagne dans lequel cette juridiction déclarait que vu l'absence d'un traité de paix en bonne et

"surely the peoples of the Soviet Union are entitled to know what any changes in Central Europe would mean for their future and their security. We paid the price of twenty million lives for the existing European stability".

20. President Gorbachev can have left the Malta superpower talks in no doubt that the United States' support for the economic integration of the Soviet Union into the international system of economic co-operation, by way of support, in the first instance, for observer status with GATT (the "antechamber" of the International Monetary Fund) and most-favoured nation trading status with the United States itself, would not be compatible with Soviet pressure, military or otherwise, either on its Warsaw Pact allies, or its own Baltic Republics, which are going ahead with plans to introduce political pluralism.

21. The Soviet leader's moves to introduce unilateral troop reductions are also greatly appreciated in the West, where public opinion and parliaments tend to be less sceptical than many government experts concerning the "survivability" of a leader attempting to control a revolution. History illustrates amply that revolutions, even if provoked from above, tend to gather their own unstoppable momentum.

ix. *Yugoslavia*

22. The Yugoslav Foreign Minister, Budimir Loncar, argued eloquently before the two committees, meeting on 16 November 1989, that his country is typically European in that it exemplifies the North-South divide, aggravated by ethnic tensions.

23. There are few, if any, precedents, however, in European federal states for the "economic boycott" called on 29 November (Yugoslavia's national day) by Serbia, the largest component republic, against Slovenia, the most pluralistic republic. Nor has there been a precedent in Europe since 1945 for an annual inflation rate of well over 2 000%, justifying the drastic currency stabilisation measures announced in the first days of 1990. Croatia, with Slovenia, the other, relatively prosperous, northern republic has called multiparty elections, an idea strongly resisted by the charismatic President of Serbia, Slobodan Milosevich. The current President of the federation, the 39-year-old Slovene, Janez Drnovsek, even warned on 18 November of "dangers of disintegration unknown anywhere else in the world".

due forme, il n'avait pas été juridiquement renoncé aux frontières de 1937 de l'ancien Reich allemand, a indiqué que «les peuples de l'Union Soviétique ont certainement le droit de savoir quelles seraient les répercussions d'éventuels changements en Europe centrale sur leur avenir et leur sécurité. Nous avons payé du prix de vingt millions de morts la stabilité actuelle en Europe».

20. A l'issue des entretiens qu'il a eus à Malte avec son homologue George Bush, le Président Gorbatchev ne peut douter que l'appui américain à l'intégration économique de l'Union Soviétique dans le système de la coopération économique internationale, par le biais du soutien, en premier lieu, de la demande soviétique d'octroi du statut d'observateur auprès du GATT (qui est «l'antichambre» du Fonds monétaire international) et de l'octroi par les Etats-Unis de la clause de la nation la plus favorisée à ce pays, serait incompatible avec des pressions, militaires ou autres, de l'Union Soviétique soit sur ses alliés du Pacte de Varsovie, soit sur les républiques baltes, qui continuent d'aller de l'avant dans leur projet d'instaurer le pluralisme politique.

21. Les initiatives du numéro un soviétique en vue de réductions unilatérales des effectifs militaires sont également vivement appréciées en Occident, où l'opinion publique et les parlements sont moins enclins au scepticisme que beaucoup d'experts gouvernementaux quant à la «capacité de survie» d'un dirigeant qui cherche à gérer une révolution. L'Histoire prouve amplement qu'une révolution, même si elle est provoquée d'en haut, a tendance à s'accélérer jusqu'à devenir incontrôlable.

ix. *Yougoslavie*

22. Le ministre yougoslave des Affaires étrangères, Budimir Loncar, a fait valoir éloquemment devant les deux commissions réunies le 16 novembre 1989 que son pays est typiquement européen en ce qu'il illustre le clivage Nord-Sud, aggravé par des tensions ethniques.

23. Dans les Etats fédéraux d'Europe, on ne trouve cependant guère de précédents, si encore il y en a, au «boycott économique» décrété le 29 novembre (fête nationale de la Yougoslavie) par la Serbie, la principale république fédérée, contre la Slovénie, la république la plus avancée sur la voie du pluralisme. Il n'y a pas non plus de précédent en Europe depuis 1945 à un taux annuel d'inflation largement supérieur à 2 000 %, qui justifie les mesures draconiennes de stabilisation de la monnaie annoncées dans les premiers jours de 1990. La Croatie, qui est l'une des deux républiques septentrionales relativement prospères, l'autre étant la Slovénie, a appelé à des élections pluralistes, ce à quoi s'oppose vivement le Président charismatique de la Serbie, Slobodan Milosevitch. L'actuel Président de la fédération, un Slovène de 39 ans, Janez Drnovsek, a même évoqué le 18 novembre «des

24. The Federal Assembly, addressed by President Björck on 17 January, has asked the government to open negotiations for full membership of the Council of Europe, on the assumption that the 14th Extraordinary Congress of the League of Communists would opt for political pluralism.

III. Role of the European and Atlantic organisations: a call to action

25. It is your Rapporteur's deep conviction that there is as yet imperfect understanding in the West of the extent to which events in Central and Eastern Europe call for a reaction of solidarity which must profoundly change the West itself as well as the East. The West has had forty years to "grow used" to tolerating the intolerable, namely the deprivation of their fellow Europeans of both freedom and prosperity. Now that these "other" Europeans are in the process of reclaiming their rightful heritage of human rights and freedom, parliaments and public opinion have an important role to play in ensuring, with at least some reluctant governments, that the populations concerned are not left alone to face the sacrifices and hardships, especially during the winter of 1989-90, which coincides with the initial and most difficult steps in the transfer from a planned "command" economy to a market economy. The duty to ease transition also coincides with self-interest because the reforms, if they become too burdensome, might yet prove reversible by a counter-revolution, with disastrous consequences for the whole continent.

i. *The European Community*

26. The Council of Europe (and its non-Community members) should be able to recognise that the role of the European Community is primordial, especially in the first vital emergency phase (food aid to Poland, for example), in the light of the mandate given by last June's Paris *Sommet de l'Arche* (of the seven most industrialised countries) to the Commission of the European Communities and its President, Jacques Delors, to co-ordinate the economic efforts of the "Group of Twenty-four" where Hungary and Poland are concerned.

27. The most important decision taken at the Strasbourg European Council was no doubt the one to create the European Bank for Reconstruction and Development, with an initial capital of 16,5 thousand million United States dollars. Contributions from all will be welcome although the Twelve will control 51% of the capital. It would, however, be misguided and futile on the part of

risques de désintégration sans équivalent dans le reste du monde».

24. L'Assemblée fédérale, devant laquelle le Président Björck a pris la parole le 17 janvier, a demandé au gouvernement d'entamer des négociations en vue de l'adhésion au Conseil de l'Europe, ce qui assume que le 14e Congrès extraordinaire de la Ligue des communistes se prononce pour le pluralisme politique.

III. Rôle des organisations européennes et atlantiques: un appel à l'action

25. Votre rapporteur est intimement convaincu que l'Occident ne perçoit pas encore pleinement à quel point les événements en Europe centrale et orientale appellent une réaction de solidarité qui doit profondément changer à la fois l'Ouest et l'Est. L'Occident a eu quarante ans pour «s'habituer» à tolérer l'intolérable, à savoir le fait que les Européens de l'Est étaient privés à la fois de liberté et de prospérité. Maintenant que ces «autres» Européens sont en train de recouvrer le patrimoine de droits de l'homme et de liberté qui leur revient, les parlements et l'opinion publique ont un rôle important à jouer en insistant, du moins auprès de certains gouvernements réticents, pour qu'on ne laisse pas les populations concernées faire face seules aux sacrifices et aux épreuves, notamment durant l'hiver 1989-1990, qui coïncide avec les premières étapes, les plus difficiles, du passage d'une économie planifiée à base d'injonctions à une économie de marché. Il est d'ailleurs de notre propre intérêt de nous acquitter du devoir de faciliter cette transition car le cours des réformes, si celles-ci deviennent trop pénibles, peut encore être renversé par une contre-révolution, dont les conséquences seraient désastreuses pour tout le continent.

i. *Communauté européenne*

26. Le Conseil de l'Europe (y compris ses Etats membres qui ne font pas partie de la Communauté) devrait pouvoir reconnaître que le rôle de la Communauté européenne est primordial, notamment durant cette première phase d'urgence, vitale (aide alimentaire à la Pologne, par exemple), eu égard au mandat que le «Sommet de l'Arche» (des sept pays les plus industrialisés), qui s'est tenu à Paris en juin dernier, a confié à la Commission des Communautés européennes et à son Président, Jacques Delors, de coordonner les efforts économiques du «Groupe des Vingt-quatre» en faveur de la Hongrie et de la Pologne.

27. La principale décision prise par le Conseil européen de Strasbourg a certainement été celle de créer la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, dotée d'un capital initial de 16,5 milliards de dollars américains. Des contributions de tous les pays seront acceptées mais les Douze détiendront 51 % du capital. Il serait cependant maladroit et vain que le Conseil de l'Europe

the Council of Europe to give the impression of seeking to imprison the Community in an economic or, worse, an inward-looking role. The "Strasbourg Declaration on Central and Eastern Europe" of 9 December 1989 is after all a highly important political document which does not hesitate to recognise for example that "such profound and rapid developments would not have been possible without the policy of openness and reform led by Mr Gorbachev", and to characterise "these historic events" as "no doubt the most important since the second world war".

28. Also highly significant politically is the paragraph on German unity "through free self-determination", which places the process concerned in its context, namely that of all the "Helsinki principles" (including both self-determination and non-violation of frontiers), thereby usefully contributing to dispelling the fears which had been expressed in certain circles: "We seek the strengthening of the state of peace in Europe in which the German people will regain its unity through free self-determination. This process should take place peacefully and democratically, in full respect of the relevant agreements and treaties and of all the principles defined by the Helsinki Final Act, in a context of dialogue and East-West co-operation. It also has to be placed in the perspective of European integration."

29. The Hungarian and Polish Foreign Ministers, present in Brussels on 12 December on the occasion of the ministerial meeting of the "Group of Twenty-four", confirmed that Western support would "make or break" their efforts to rescue their economies from forty years of neglect. They also confirmed that their governments would impose austerity measures which could not fail to be deeply unpopular.

30. It also deserves to be noted that, just as the United States Congress intervened to secure a considerable increase in the figure for aid initially proposed by the Administration in Washington, the European Parliament played a similar role in connection with the Community's financial effort. Thus, in the Resolution adopted on 13 December (on the draft general budget of the European Communities for the financial year 1990, Section III — Commission, as modified by the Council), the Parliament "noted with pleasure the endorsement of the Council at its second reading of the Parliament's decision requesting that Community aid for the economic restructuring of Poland and Hungary be increased from 200 to 300 million ECU".

donne l'impression de chercher à cantonner la Communauté dans un rôle économique ou, pis, d'organisme uniquement préoccupé de ses propres affaires. La «Déclaration de Strasbourg sur l'Europe centrale et orientale» du 9 décembre 1989 est en effet un document politique d'une grande importance, qui n'hésite pas à reconnaître par exemple qu'«une évolution aussi profonde, aussi rapide, n'eût pas été possible sans la politique d'ouverture et de réformes menée par M. Gorbatchev» et à dire de ces «événements historiques» qu'ils sont «sans doute les plus importants depuis la seconde guerre mondiale».

28. Une grande importance politique s'attache aussi au paragraphe sur l'unité allemande «à travers une libre autodétermination», qui place le processus en question dans son contexte, à savoir celui de tous les «principes définis par l'Acte final d'Helsinki» (au nombre desquels figurent non seulement l'autodétermination mais aussi l'inviolabilité des frontières), en contribuant ainsi utilement à dissiper les craintes qui s'étaient fait jour dans certains milieux: «Nous recherchons le renforcement de l'état de paix en Europe dans lequel le peuple allemand retrouvera son unité à travers une libre autodétermination. Ce processus doit se réaliser pacifiquement et démocratiquement, dans le respect des accords et traités et de tous les principes définis par l'Acte final d'Helsinki, dans un contexte de dialogue et de coopération Est-Ouest. Il doit également se situer dans la perspective de l'intégration européenne.»

29. Les ministres hongrois et polonais des Affaires étrangères, présents à Bruxelles le 12 décembre à l'occasion de la réunion ministérielle du «Groupe des Vingt-quatre», ont confirmé que le soutien de l'Occident sera décisif pour la réussite des efforts qu'ils déploient pour redresser les économies, négligées pendant quarante ans, de leurs pays. Ils ont également confirmé que leurs gouvernements imposeront des mesures d'austérité qui seront nécessairement très impopulaires.

30. Il convient aussi de noter que, de même que le Congrès des Etats-Unis est intervenu pour que le montant de l'aide initialement proposée par le gouvernement à Washington soit sensiblement accru, le Parlement européen a joué un rôle similaire pour ce qui est de l'effort financier de la Communauté. Dans une résolution du 13 décembre (sur le projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice financier 1990, section III — Commission, tel qu'il a été modifié par le Conseil), le Parlement «se félicite de l'aval donné par le Conseil en deuxième lecture à la décision du Parlement tendant à ce que l'aide de la Communauté à la restructuration économique de la Pologne et de la Hongrie soit portée de 200 à 300 millions d'ECU».

ii. *The United States and the CSCE process*

31. Our Assembly will welcome the attitude of the United States demonstrated by President Bush at the Malta Summit, namely to support the reintegration of the Soviet Union into the world system of economic co-operation. Such a policy is fully in line with the "beyond containment" policy enunciated by the President and his Secretary of State since the spring of 1989. There will also be full agreement with Secretary Baker's view expressed in Berlin on 12 December that: "As Czechoslovakia, Bulgaria and the German Democratic Republic undertake political and economic reforms comparable to those already under way in Poland and Hungary, we believe the activities of the Group of Twenty-four (...) should be expanded to support peaceful changes in those countries as well."

32. Are Secretary Baker's positive references to neutral or non-aligned Vienna, Helsinki and Malta and to the Council of Europe consistent with his assertion that "NATO will become the forum where Western nations co-operate"? The sixteen-nation military alliance is also envisaged as appropriate for "considering initiatives through the CSCE process in particular, to build economic and political ties with the East, to promote respect for human rights, to help build democratic institutions". Such ideas ("for a new Europe and a new Atlanticism") might be considered contrary to the CSCE concept in which all the thirty-five participating states, irrespective of geopolitical weight or membership of military alliances, co-operate on an equal footing. Two passages of the Berlin speech which refer to giving new substance to the third basket of CSCE, are particularly interesting. They concern the ultimate human right of free elections, and strengthening the parliamentary dimension of CSCE, an idea often supported by our Assembly: "We could involve parliamentarians more directly in CSCE processes, not only as observers as at present, but perhaps through their own meetings. To sustain the movement towards democracy, we need to reinforce the institutions of democracy."

33. It is to be hoped that members of the United States Congress and, possibly, Administration will be able to be present at, and contribute to, our future debates alongside our "special guests", so that they can understand the extent to

ii. *Les Etats-Unis et le processus de la CSCE*

31. Notre Assemblée se félicitera certainement que lors du Sommet de Malte, les Etats-Unis, par la bouche de leur Président, M. Bush, se soient déclarés prêts à appuyer la réintégration de l'Union Soviétique dans le système de la coopération économique mondiale: cette attitude est parfaitement conforme à la politique de «dépassement de l'endiguement» *(beyond containment)* définie par le président et son secrétaire d'Etat, M. Baker, depuis le printemps 1989. Elle souscrira aussi certainement à cet avis que M. Baker a exprimé à Berlin le 12 décembre: «Comme la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la République Démocratique Allemande entreprennent des réformes politiques et économiques comparables à celles qui sont en cours en Pologne et en Hongrie, nous pensons que le Groupe des Vingt-quatre devrait élargir ses activités (...) pour appuyer les changements pacifiques dans ces pays aussi».

32. Le fait que M. Baker se soit référé, en termes positifs, à ces symboles de neutralité et de non-alignement que sont Vienne, Helsinki et Malte ainsi qu'au Conseil de l'Europe est-il cohérent avec son affirmation suivant laquelle «l'OTAN deviendra l'enceinte où les nations occidentales coopéreront»? L'OTAN, alliance militaire regroupant seize pays, est également considérée par lui comme un cadre approprié «pour examiner les initiatives se situant dans le cadre du processus de la CSCE en particulier, pour établir des liens économiques et politiques avec l'Est, pour promouvoir le respect des droits de l'homme, pour aider à mettre en place des institutions démocratiques». On pourrait même juger ces idées («pour une nouvelle Europe et un nouvel atlantisme») contraires au concept de la CSCE, qui veut que la totalité des trente-cinq Etats participants, quels que soient leur poids géopolitique ou l'alliance militaire à laquelle ils appartiennent, coopèrent sur un pied d'égalité. Deux passages du discours de Berlin où il est question de donner une nouvelle épaisseur à la troisième corbeille de la CSCE présentent un intérêt particulier. Ils concernent ce droit fondamental de l'homme qu'est le droit à des élections libres, et le renforcement de la dimension parlementaire de la CSCE, idée à laquelle notre Assemblée a souvent accordé son appui. Sur ce dernier point, M. Baker s'est exprimé comme suit: «Nous pourrions associer les parlementaires plus directement aux processus de la CSCE, non seulement en tant qu'observateurs comme c'est le cas actuellement, mais peut-être aussi par le biais de leurs propres réunions. Pour soutenir le mouvement vers la démocratie, il nous faut renforcer les institutions de la démocratie.»

33 Il est à espérer que des membres du Congrès des Etats-Unis et aussi, peut-être, du Gouvernement américain pourront assister et participer à nos débats futurs aux côtés de nos «invités spéciaux», ce qui leur permettrait de mesurer à quel

which the Council of Europe is taking its own vocation in these very fields seriously.

iii. *The Council of Europe*

34. When delegations of the Bureaux of our Assembly and of the European Parliament met in Paris on 1 December 1989, under the chairmanship of Presidents Baron and Björck, a joint communiqué was issued, expressing agreement that "the Council of Europe appeared, under the present circumstances, to be better placed for developing organic co-operation with these countries, co-operation which could lead, for some of them, to accession to the Organisation of the Twenty-three".

Moreover, in the Strasbourg Declaration of the European Council (9 December), it is stated that "the future European equilibrium" (with the Community as "cornerstone of a new European architecture") will be "still better ensured by a parallel development of the Council of Europe, EFTA and the CSCE process".

35. It is of course essential that the Council of Europe and the European Community co-operate more closely and more efficiently than in the past, to ensure an adequate response to the very important developments described above. The recently introduced "quadripartite meetings", involving, on the one hand, our Chairman of the Committee of Ministers and our Secretary General and, on the other, the President of the Commission and the Chairman of the Council of the European Communities, will have an important role to play. The lack of a parliamentary dimension in such concertation meetings is a matter for concern, however, and will need to be corrected.

36. The Assembly, for its part, will be fully employed in 1990, further developing its "special guest" programme of interparliamentary co-operation, in particular through the organisation of colloquies in Budapest and Warsaw at the invitation of the legislative assemblies concerned. However, the main subject of this report and draft recommendation is, as was already stated at the outset, to encourage the Committee of Ministers in their intention to make the forthcoming high-level meeting as productive as possible, from the point of view also of what our Standing Committee's Recommendation 1118 called "defining the possibilities with regard to measures of support for efforts to institute parliamentary democracy".

37. With reference to the relevant passage (see Appendix II) of the communiqué of the 85th Session (Strasbourg, 16 November 1989), the high-

point le Conseil de l'Europe prend au sérieux sa mission dans les domaines qui viennent précisément d'être évoqués.

iii. *Conseil de l'Europe*

34. A l'issue de la réunion qu'elles ont tenue à Paris le 1er décembre 1989 sous la présidence conjointe des Présidents Baron et Björck, les délégations des Bureaux de notre Assemblée et du Parlement européen ont publié un communiqué commun, dans lequel elles se déclarent d'accord pour considérer que «le Conseil de l'Europe paraît le mieux placé pour développer une coopération organique avec les pays de l'Est, menant pour certains d'entre eux à l'adhésion à l'Organisation des Vingt-trois».

En outre, dans la Déclaration de Strasbourg du Conseil européen (9 décembre), on lit que le «futur équilibre européen» (la Communauté demeurant la «pierre angulaire d'une nouvelle architecture européenne») sera «mieux assuré encore si se développent en parallèle le rôle du Conseil de l'Europe, celui de l'AELE, ainsi que le processus de la CSCE».

35. Il est évidemment essentiel que le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne coopèrent plus étroitement et plus efficacement que par le passé pour apporter une réponse adéquate aux changements très importants qui ont été évoqués plus haut. Le système, récemment mis en place, de réunions «quadripartites» entre, d'une part, le Président du Comité des Ministres et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et, d'autre part, le Président du Conseil et le Président de la Commission des Communautés européennes, aura un rôle important à jouer. L'absence de dimension parlementaire dans ces réunions de concertation constitue cependant un sujet de préoccupation : il faudra remédier à cette lacune.

36. L'Assemblée, quant à elle, ne chômera pas en 1990 ; elle développera encore son programme de coopération interparlementaire avec les «invités spéciaux», notamment en organisant des colloques à Budapest et à Varsovie à l'invitation des assemblées législatives des deux pays concernés. Toutefois, le présent rapport et le projet de recommandation qui l'accompagne visent essentiellement, comme cela a été indiqué d'emblée, à encourager le Comité des Ministres dans son intention de rendre la prochaine réunion de haut niveau aussi productive que possible, compte tenu aussi du souhait exprimé par la Commission Permanente dans sa Recommandation 1118 que soient déterminées «les possibilités des Etats membres du Conseil de l'Europe en ce qui concerne l'adoption de mesures de soutien des pays d'Europe centrale et de l'Est, dans leurs efforts tendant à instaurer une démocratie pluraliste».

37. S'agissant du passage pertinent (voir annexe II) du communiqué de la 85e Session (Strasbourg, 16 novembre 1989), la réunion de haut

level meeting should, for example, give substantial content to the rather vague and even timid drafting (considering that it follows a meeting of the Bureau of the Committee of Ministers with President Gorbachev), to be found in paragraph 6, concerning contacts between the Council of Europe and the Soviet Union. Here, it is cautiously stated that the Ministers approved "the progressive development of contacts and co-operation between the Council of Europe and the Soviet Union, based on the criteria laid down in the Political Declaration of 5 May 1989", before expressing themselves "in favour of examining the possibilities of accession of the Soviet Union to conventions of the Council of Europe in certain fields and asked their Deputies to decide on the modalities".

38. The tone adopted towards Hungary, Poland and Yugoslavia ("looked forward to the intensification of this co-operation") is admittedly warmer, and it is particularly to be welcomed that the "Ministers instructed their Deputies and the Secretary General to continue and step up concrete co-operation programmes in these fields, which are paramount for the Council of Europe, with European non-member countries embarking upon the course of democratic reform". However, there would seem no *a priori* reason why our Organisation's Committee of Ministers should express themselves so much more cautiously than, for example, participants in the Strasbourg European Council, in their declaration on Central and Eastern Europe: "The Community and its member states are fully conscious of the common responsibility which devolves on them in this decisive phase in the history of Europe. They are prepared to develop with the Soviet Union and the other countries of Central and Eastern Europe, and with Yugoslavia, in so far as they are committed to this path (of democratic change), closer and more substantive relations based upon an intensification of political dialogue and increased co-operation in all fields."

39. The credentials of the Twelve to present themselves as the "Europe of values" do not, however, stand up to close examination, when one considers that a trade agreement was concluded with Czechoslovakia when that country was still an "iceberg" (to use a term recently used by Foreign Minister Dienstbier) in Central Europe. NATO has a similar problem, since Salazar's (and Caetano's) Portugal could be accommodated. It is only the Council of Europe which forced out a member country when colonels took charge.

40. The high-level meeting, among other things, against the background of President Mitterrand's interesting New Year proposal for a "European confederation" could count on the Assem-

niveau devrait par exemple donner un contenu concret à la phrase assez vague et même timide (si l'on considère qu'elle a été rédigée peu de temps après une réunion du Bureau du Comité des Ministres avec le Président Gorbatchev) du paragraphe 6 relative aux contacts entre le Conseil de l'Europe et l'Union Soviétique. Il y est précautionneusement indiqué que les ministres ont exprimé une attitude favorable au «développement progressif de contacts et d'une coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union Soviétique suivant les critères établis dans la Déclaration politique du 5 mai 1989»; plus loin, on lit que les ministres «se sont exprimés en faveur d'un examen des possibilités d'inviter l'Union Soviétique à adhérer à des conventions du Conseil de l'Europe dans certains domaines et ont chargé leurs délégués d'en fixer les modalités».

38. Le ton adopté à l'égard de la Hongrie, de la Pologne et de la Yougoslavie dans ce communiqué est certes plus chaleureux, et il faut se féliciter en particulier du fait que «les ministres ont chargé leurs délégués et le Secrétaire Général de poursuivre, en les renforçant, des programmes concrets de coopération dans ces domaines privilégiés du Conseil de l'Europe, avec les pays européens non membres qui s'engagent sur la voie de la réforme démocratique». Mais il ne semble pas y avoir *a priori* de raisons pour que notre Comité des Ministres se montre tellement plus prudent que les participants au dernier Conseil européen de Strasbourg dans leur déclaration sur l'Europe centrale et orientale: «la Communauté et ses Etats membres sont pleinement conscients de la responsabilité commune qui leur incombe dans cette phase décisive de l'histoire de l'Europe. Ils sont prêts à développer avec l'Union Soviétique et les autres pays de l'Europe centrale et orientale ainsi qu'avec la Yougoslavie, dès lors qu'ils se sont engagés dans cette voie (celle du changement démocratique), des relations plus riches et plus étroites, qui reposeront sur une intensification du dialogue politique et une coopération accrue dans tous les domaines».

39. Les titres des Douze à la représentation de l'«Europe des valeurs» ne résistent pas nécessairement à un examen approfondi lorsqu'on considère que la Communauté a conclu un accord commercial avec la Tchécoslovaquie à une époque où ce pays était encore un «iceberg» (pour reprendre un terme récemment utilisé par le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, M. Dienstbier) en Europe centrale. L'OTAN se trouve dans une situation analogue, puisque cette organisation a jugé pouvoir garder en son sein le Portugal de Salazar (et de Caetano). Seul le Conseil de l'Europe a contraint un Etat membre à le quitter lorsque des colonels s'y emparèrent du pouvoir.

40. La réunion de haut niveau tenant compte entre autres de la proposition intéressante d'une «confédération européenne» formulée par le Président Mitterrand à l'occasion de ses vœux de Nou-

bly's support, if, for example, it could urgently examine, in a spirit of human and European solidarity, the possibilities of going beyond consideration of technical co-operation and accession to those European conventions which are open to non-member states, in order to consider appropriate forms of institutionalised association, giving real opportunities, at intergovernmental level, for participation in the work of the Council of Europe as such, parallel to those offered, at the level of legislative assemblies, by the special guest status created by our Assembly.

APPENDIX I

Extract from the final communiqué adopted at the end of the 85th Session of the Committee of Ministers of the Council of Europe (Strasbourg, 16 November 1989)

East-West relations and Council of Europe relations with Central and East European countries

1. The Ministers welcomed the substantial progress achieved in the CSCE process. They welcomed the steady improvement in East-West relations, the speeding up of reform and democratisation in certain Central and East European countries and notably the recent removal of obstacles to the free movement of persons by the German Democratic Republic.

In the light of these developments, they stressed the role of the Council of Europe and surveyed its relations with Central and East European countries, pointing out that the aim should be to foster human rights, bring individuals and groups closer together regardless of frontiers and to seek common solutions to the challenges of present-day society. This should heighten awareness of the European cultural identity and promote democracy, freedom and the rule of law.

The Ministers instructed their Deputies and the Secretary General to continue and step up concrete co-operation programmes in these fields, which are paramount for the Council of Europe, with European non-member countries embarking upon the course of democratic reform.

They further agreed that a high-level meeting between member governments will be held in early 1990 to take stock of developments in Europe and to assess and reinforce the Council of Europe's role as a framework for dialogue and co-operation able to embrace all European states sharing the same values.

2. The Ministers were pleased to note that co-operation between the Council of Europe and Hungary and Poland had progressed quickly. In response to the invitation issued to the aforementioned countries by the Committee of Ministers on 5 May 1989, the Hungarian

vel An pourrait compter sur le soutien de l'Assemblée si, par exemple, il lui était possible de se pencher d'urgence, dans un esprit de solidarité humaine et européenne, sur les possibilités de dépasser l'examen des questions de coopération technique et d'adhésion aux conventions européennes qui sont ouvertes aux Etats non membres, afin d'étudier des formes appropriées d'association institutionnalisée donnant, au niveau intergouvernemental, des possibilités réelles de participation aux travaux du Conseil de l'Europe en tant que tel, parallèles à celles offertes, au niveau de l'Assemblée parlementaire, par le statut d'invité spécial institué par cette dernière.

ANNEXE I

Extrait du communiqué final adopté à l'issue de la 85e Session du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 16 novembre 1989)

Relations Est-Ouest et relations du Conseil de l'Europe avec des pays de l'Europe centrale et de l'Est

1. Les ministres ont salué les progrès substantiels accomplis dans le processus de la CSCE. Ils se sont félicités de l'amélioration constante des relations Est-Ouest, de l'accélération du processus des réformes et de démocratisation dans certains pays de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que notamment de la levée récente par la République Démocratique Allemande des obstacles à la libre circulation des personnes.

Ils ont, à la lumière de ces développements récents, souligné le rôle du Conseil de l'Europe et fait le point sur ses relations avec des pays de l'Europe de l'Est, en rappelant que l'objectif doit être la promotion des droits de l'homme, le rapprochement des individus et des groupes par-delà les frontières et la recherche de solutions communes aux défis de la société contemporaine. Ceci devrait contribuer à la prise de conscience de l'identité culturelle européenne ainsi qu'à la promotion de la démocratie, de la liberté et de la prééminence du droit.

Les ministres ont chargé leurs délégués et le Secrétaire Général de poursuivre, en les renforçant, des programmes concrets de coopération dans ces domaines privilégiés du Conseil de l'Europe avec les pays européens non membres qui s'engagent sur la voie de la réforme démocratique.

En outre, ils sont convenus qu'une réunion de haut niveau des gouvernements membres aura lieu au début de 1990 pour faire le point de l'évolution en Europe et pour évaluer et renforcer le rôle du Conseil de l'Europe comme cadre de dialogue et de coopération permettant d'accueillir tous les Etats européens partageant les mêmes valeurs.

2. Les ministres ont noté avec satisfaction que la coopération entre le Conseil de l'Europe, la Hongrie et la Pologne a progressé rapidement. Suite à l'invitation adressée le 5 mai 1989, les ministres des Affaires étrangères de Hongrie, M. Gyula Horn, et de Pologne,

and Polish Foreign Ministers, Mr Gyula Horn and Mr Krzysztof Skubiszewski, deposited instruments of accession to the European Cultural Convention. This will enable these countries to participate fully in the Council of Europe's activities regarding culture, education, sport and youth.

3. The Ministers had exchanges of views with their Hungarian and Polish counterparts on the recent developments in their countries and their further co-operation with the Council of Europe.

4. Mr Gyula Horn, Foreign Minister of Hungary, explained the reason for Hungary's request to join the Council of Europe.

The Ministers took note of this request with satisfaction and agreed to initiate the examination of the request according to the Council of Europe's Statute.

5. Mr K. Skubiszewski announced the intention of his government to become a member of the Council of Europe after a period of adaptation as well as the wish gradually to intensify co-operation in the meantime between Poland and the Council of Europe. The Ministers welcomed this wish.

6. Following the meeting between President Gorbachev and the Bureau of the Committee of Ministers on 6 July 1989 in Strasbourg, and on the basis of subsequent exploratory talks, the Ministers approved the progressive development of contacts and co-operation between the Council of Europe and the Soviet Union, based on the criteria laid down in the Political Declaration of 5 May 1989.

The Ministers agreed to establish contacts and co-operation in the fields of human rights, legal co-operation, the media, culture, education and sport, youth, environment, health and local authorities. They expressed themselves in favour of examining the possibilities of the Soviet Union's accession to conventions of the Council of Europe in some of those fields and asked their Deputies to decide on modalities.

7. The Ministers have been informed of the results of the first quadripartite meeting between Austria, Hungary, Italy and Yugoslavia which was held on 11 and 12 November 1989 in Budapest.

Yugoslavia

8. The Ministers reviewed their longstanding co-operation with Yugoslavia during an exchange of views with this country's Foreign Minister, Mr Budimir Loncar. They underlined the increasing participation of Yugoslavia in Council of Europe activities and looked forward to the intensification of this co-operation.

APPENDIX II

Recommendation 1118
on the recent events in the German Democratic Republic

Committee of Ministers' reply

1. The Committee of Ministers took note of Assembly Recommendation 1118 (1989) on the recent events in the German Democratic Republic, adopted by

M. Krzysztof Skubiszewski, ont déposé l'instrument d'adhésion à la Convention culturelle européenne. Cela permettra à ces pays de participer à part entière aux activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la culture, de l'éducation, du sport et de la jeunesse.

3. Les ministres ont eu des échanges de vues avec leurs homologues hongrois et polonais sur l'évolution récente dans leurs pays et sur le développement de la coopération avec le Conseil de l'Europe.

4. M. Gyula Horn, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, a exposé et commenté la demande de la Hongrie de devenir membre du Conseil de l'Europe.

Les ministres ont pris note de cette demande avec satisfaction et sont convenus de commencer l'examen de cette demande conformément au Statut du Conseil de l'Europe.

5. M. Krzysztof Skubiszewski a annoncé l'intention de son gouvernement de devenir, après une période d'adaptation, membre du Conseil de l'Europe ainsi que le souhait d'intensifier entre-temps graduellement la coopération entre la Pologne et le Conseil de l'Europe. Les ministres se sont félicités de ce souhait.

6. A la suite de la réunion entre le Président Gorbatchev et le Bureau du Comité des Ministres le 6 juillet 1989 à Strasbourg, et des travaux exploratoires menés depuis lors, les ministres ont exprimé une attitude favorable au développement progressif de contacts et d'une coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union Soviétique suivant les critères établis dans la Déclaration politique du 5 mai 1989.

Ils ont décidé d'établir des contacts et une coopération dans les domaines des droits de l'homme, juridique, des médias, de la culture, de l'éducation et du sport, de la jeunesse, de l'environnement, de la santé et des pouvoirs locaux. Ils se sont exprimés en faveur d'un examen des possibilités d'inviter l'Union Soviétique à adhérer à des conventions du Conseil de l'Europe dans certains de ces domaines et ont chargé leurs délégués d'en fixer les modalités.

7. Les ministres ont été informés des résultats de la première réunion quadripartite entre l'Autriche, la Hongrie, l'Italie et la Yougoslavie qui s'est tenue les 11 et 12 novembre 1989 à Budapest.

Yougoslavie

8. Les ministres ont examiné la coopération établie de longue date avec la Yougoslavie au cours d'un échange de vues avec le ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Budimir Loncar. Ils se sont félicités que la Yougoslavie participe à un nombre croissant de travaux du Conseil de l'Europe.

ANNEXE II

Recommandation 1118 relative aux événements récents en République Démocratique Allemande

Réponse du Comité des Ministres

1. Le Comité des Ministres a pris note de la Recommandation 1118 (1989) relative aux événements récents en République Démocratique Allemande adop-

the Standing Committee on 16 November 1989 and transmitted to it on the same day at its 85th Session.

2. In the conclusions to their meeting, the Ministers *inter alia* welcomed the speeding up of reform and democratisation in certain Central and East European countries and notably the recent removal of obstacles to the free movement of persons by the German Democratic Republic.

Stressing the role of the Council of Europe and pointing out that the aim should be to foster human rights, bring individuals and groups closer together regardless of frontiers, heighten awareness of the European cultural identity, and promote democracy, freedom and the rule of law, they subscribed to the concerns expressed by the Assembly in its recommendation. More precisely, they instructed their Deputies and the Secretary General to step up concrete co-operation programmes in these fields which are paramount for the Council of Europe with European non-member countries embarking upon the course of democratic reform. With regard to the convening of a high-level meeting between member governments, the Ministers instructed their Chairman to sound the views of member states in order to find the best formula for taking stock of developments in Europe and to assess and reinforce the Council of Europe's role as a framework for dialogue and co-operation able to embrace all European states sharing the same values.

3. As to the Assembly's recommendation to make known the position of the Council of Europe on East-West relations at the informal meeting of heads of state and of government of the European Community in Paris on 18 November 1989, action on this point was taken immediately and the Chairman of the Committee of Ministers, Mr Kjell Magne Bondevik, Minister for Foreign Affairs of Norway, sent a letter on the same day to Mr François Mitterrand, President of the European Council and President of the French Republic, a copy of which is appended.

4. In his reply of 15 December 1989, addressed to the Chairman of the Committee of Ministers, Mr Mitterrand said that:

"This *démarche*, which I brought to the cognizance of the heads of state and of government of the European Community, clearly reflects the vigour of the democratic process under way in Central and Eastern Europe and I have no doubt that these requests will be followed by others. The Council of Europe can, as you point out, offer a valuable framework for dialogue and co-operation of a sort that can anchor these states definitively among the democratic nations."

5. The role of the Council of Europe in this sphere was also mentioned at the informal meeting held in the Elysée Palace on 18 November and in the statements made by certain participants to the press. Its role was moreover stressed at the European Council held in Strasbourg on 8 and 9 December 1989. In the "Declaration on Central and Eastern Europe" embodied in the conclusions of the presidency, it was stated that, while the Community remains the cornerstone of a new European architecture and a mooring for a future European equilibrium, this will be still better ensured by a parallel development of the role of the Council of Europe, EFTA and the CSCE process.

tée par la Commission Permanente le 16 novembre 1989 et qui lui a été transmise le jour même lors de sa 85e Session.

2. A l'issue de celle-ci, les ministres se sont félicités, entre autres, de l'accélération du processus de réformes et de démocratisation dans certains pays de l'Europe centrale et de l'Est ainsi que notamment de la levée récente par la République Démocratique Allemande des obstacles à la libre circulation des personnes.

En soulignant le rôle du Conseil de l'Europe et en rappelant que l'objectif devrait être la promotion des droits de l'homme, le rapprochement des individus et des groupes par-delà les frontières, afin de contribuer à la prise de conscience de l'identité culturelle européenne, à la promotion de la démocratie, de la liberté et de la prééminence du droit, ils ont rencontré les préoccupations évoquées par l'Assemblée dans sa recommandation. En effet, ils ont chargé leurs délégués et le Secrétaire Général de poursuivre, en les renforçant, des programmes concrets de coopération dans les domaines privilégiés du Conseil de l'Europe avec les pays européens non membres qui s'engagent sur la voie de la réforme démocratique. En ce qui concerne la tenue d'une réunion de haut niveau des gouvernements membres, les ministres ont chargé leur Président de sonder les Etats membres en vue de trouver la meilleure formule pour faire le point de l'évolution en Europe et pour évaluer et renforcer le rôle du Conseil de l'Europe comme cadre de dialogue et de coopération permettant d'accueillir tous les Etats européens partageant les mêmes valeurs.

3. Quant à la recommandation de l'Assemblée de faire valoir la position du Conseil de l'Europe sur les relations Est-Ouest lors de la rencontre informelle des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne du 18 novembre 1989 à Paris, il y a été donné suite immédiatement et le Président du Comité des Ministres, M. Kjell Magne Bondevik, ministre des Affaires étrangères de la Norvège a adressé le jour même à M. François Mitterrand, Président du Conseil européen et Président de la République française une lettre dont copie est reproduite en annexe.

4. Dans sa réponse du 15 décembre 1989 adressée au Président du Comité des Ministres, le Président Mitterrand a déclaré:

«Cette démarche, que j'ai portée à la connaissance des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne, traduit bien la vigueur du processus démocratique engagé en Europe centrale et orientale et je ne doute pas que ces demandes seront suivies d'autres. Le Conseil de l'Europe peut, comme vous le notez, offrir un cadre de dialogue et de coopération précieux, de nature à ancrer définitivement ces Etats dans les rangs de nations démocratiques.»

5. Le rôle du Conseil de l'Europe en la matière a également été évoqué lors de la rencontre informelle qui s'est tenue à l'Elysée le 18 novembre et dans les déclarations faites par certains participants à la presse. Il a en outre été souligné lors du Conseil européen tenu à Strasbourg les 8 et 9 décembre 1989. La «Déclaration sur l'Europe centrale et orientale» des conclusions de la présidence, tout en rappelant que la Communauté demeure la pierre angulaire d'une nouvelle architecture européenne et un môle d'ancrage d'un futur équilibre européen, affirme que celui-ci sera encore mieux assuré si se développent en parallèle le rôle du Conseil de l'Europe, celui de l'AELE et le processus de la CSCE.

6. Lastly, the Committee of Ministers wishes to emphasise that additional budgetary resources have been made available to the Council of Europe for 1990 (both for the Assembly and for intergovernmental co-operation), so that the Organisation may develop its full potential in the cause of European co-operation. In particular, the Committee of Ministers approved the "Demosthenes project" which consists in exploiting the Council of Europe's wide experience in the various fields of the reform efforts undertaken in certain countries of Central and Eastern Europe. This co-operation concerns *inter alia* the functioning of democratic parliamentary assemblies, the establishment and operation of local democratic institutions, etc. Accordingly, additional funds have been released for the holding of parliamentary seminars in fields relating to the economic aspects of internal reform and environmental issues.

Strasbourg, 16 November 1989

Sir,

The movement for internal reform and democratisation which is spreading through a growing number of Central and East European countries is of historic importance for the future of Europe. The current events accordingly concern all the Council of Europe's member parliamentary democracies. For that reason, the deliberations of the Ministers for Foreign Affairs of the Twenty-three at their 85th Session in Strasbourg on 16 November were very largely devoted to political developments in those countries and in particular to the opening of the Berlin Wall, the impact of these events on East-West relations and the specific role of the Council of Europe in this context.

The Committee of Ministers has held exchanges of views with the Ministers for Foreign Affairs of Hungary, Poland and Yugoslavia on the situation in each of their countries and on the means of stepping up their co-operation with the Council of Europe. On that occasion, the Foreign Ministers of Hungary and Poland deposited instruments of accession to the European Cultural Convention (to which Yugoslavia had already acceded, in 1987); these two countries have thus become full partners in all activities in the fields of education, culture, youth and sport. During his talks with the Committee of Ministers, Mr Horn, Minister for Foreign Affairs of Hungary, conveyed his country's request to be invited to join the Council of Europe.

On this same occasion, the Ministers gave their agreement to the development of contacts and co-operation started with the Soviet Union following President Gorbachev's visit to our Parliamentary Assembly in Strasbourg on 6 July of this year.

At this time when the heads of state and of government of the twelve member countries of the European Community are gathered together to make an assessment of the situation in Eastern Europe and of the attitude to adopt in relation to these upheavals, the Chair of the Committee of Ministers of the Council of Europe wished to inform them of the most recent developments in the Organisation of the Twenty-three, in order that they might take into account, beyond the twelve member countries of the EEC, the role of the Council of Europe as a framework for dialogue and co-

6. Le Comité des Ministres souligne enfin que des moyens budgétaires supplémentaires ont été mis à la disposition du Conseil de l'Europe pour 1990 (tant pour l'Assemblée que pour la coopération intergouvernementale) afin que celui-ci puisse développer son potentiel pour la coopération européenne. En particulier, le Comité des Ministres a approuvé le « projet Démosthène » qui consiste à mettre à profit l'expérience acquise par le Conseil de l'Europe dans les différents domaines de réforme engagée par certains pays de l'Europe centrale et de l'Est. Cette coopération vise entre autres le fonctionnement des assemblées parlementaires démocratiques, la mise en place et le fonctionnement d'institutions locales, etc. Des crédits supplémentaires ont ainsi été dégagés pour la tenue de colloques parlementaires dans les domaines relatifs à la dimension économique de réforme interne et des problèmes de l'environnement.

Strasbourg, le 16 novembre 1989

Monsieur le Président,

Le mouvement de réformes internes et de démocratisation qui gagne un nombre croissant de pays d'Europe centrale et orientale est d'une importance historique pour l'avenir de l'Europe. A ce titre les événements actuels concernent l'ensemble des démocraties parlementaires membres du Conseil de l'Europe. C'est pourquoi, les délibérations des ministres des Affaires étrangères des Vingt-trois lors de leur 85e session le 16 novembre à Strasbourg ont été très largement consacrées à l'évolution politique dans ces pays et en particulier à l'ouverture du mur de Berlin ainsi qu'aux incidences de ces événements sur les relations Est-Ouest et au rôle spécifique du Conseil de l'Europe dans ce contexte.

Le Comité des Ministres du 16 novembre a eu des échanges de vues avec les ministres des Affaires étrangères de Hongrie, de Pologne et de Yougoslavie sur la situation dans leurs pays respectifs et sur les moyens de renforcer leur coopération avec le Conseil de l'Europe. A cette occasion, les ministres des Affaires étrangères de Hongrie et de Pologne ont déposé les instruments d'adhésion à la Convention culturelle européenne (à laquelle la Yougoslavie a adhéré dès 1987), ces deux pays devenant ainsi des partenaires à part entière pour toutes les activités dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et du sport. Lors de son entretien avec le Comité des Ministres, M. Horn, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, a fait part de la demande de son pays d'être invité à adhérer au Conseil de l'Europe.

Lors de cette même session, les ministres ont donné leur accord au développement des contacts et de la coopération amorcée avec l'Union Soviétique à la suite de la visite du Président Gorbatchev à notre Assemblée parlementaire à Strasbourg le 6 juillet dernier.

Au moment où les chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays membres de la Communauté européenne sont réunis pour procéder à une évaluation de la situation en Europe de l'Est et de l'attitude à adopter face à ces bouleversements, la Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a tenu à les informer des derniers développements au sein de l'Organisation des Vingt-trois afin qu'ils puissent tenir compte, au-delà des douze pays membres de la CEE, du rôle du Conseil de l'Europe comme cadre de dialogue, de coopération et d'accueil ouvert à tous les pays européens

operation in which to receive all the European countries embarking upon the course of democracy.

Please accept, Sir, the assurance of my highest consideration.

Kjell Magne Bondevik
Chairman of the Committee of Ministers
Minister for Foreign Affairs of Norway

engagés sur la voie de la démocratie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Kjell Magne Bondevik
Président du Comité des Ministres
Ministre des Affaires étrangères de la Norvège

Adopted by the committee on 18 January 1990 by 27 votes to 0 and 1 abstention.

Members of the committee: MM. *L. Steiner (Chairman), Martinez,* Sir *Dudley Smith (Vice-Chairmen),* MM. Alemyr, *Antretter,* Mrs *Baarveld-Schlaman,* MM. *Baumel,* Björklund *(Alternate: Särkijärvi),* De Bondt, Candal, *Caro, Cem,* Collart, *Fabra,* Sir *Geoffrey Finsberg,* MM. Gabbuggiani, Ghiotti, *Hardy,* Mrs *Helgadottir,* MM. *Hill,* Irmer, Kindle, Mrs *Lentz-Cornette,* MM. Lyssarides, *Miville,* Natali, *Nørgaard,* Papadogonas *(Alternate: Pahtas),* Papoulias, *Pontillon,* Portelli, Power *(Alternate: Hyland), Reddemann, Sager,* Sarti, *Schieder, Soares Costa, Tarschys, Taşçioğlu, Thoresen,* N... *(Alternate: Maris).*

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

See 25th Sitting, 31 January 1990 (adoption of the draft recommendation), and Recommendation 1119.

Adopté par la commission le 18 janvier 1990 par 27 votes contre 0 et 1 abstention.

Membres de la commission: MM. *L. Steiner (Président), Martinez,* Sir *Dudley Smith (Vice-Présidents),* MM. Alemyr, *Antretter,* M^me^ *Baarveld-Schlaman,* MM. *Baumel,* Björklund *(Remplaçant: Särkijärvi),* De Bondt, Candal, *Caro, Cem,* Collart, *Fabra,* Sir *Geoffrey Finsberg,* MM. Gabbuggiani, Ghiotti, *Hardy,* M^me^ *Helgadottir,* MM. *Hill,* Irmer, Kindle, M^me^ *Lentz-Cornette,* MM. Lyssarides, *Miville,* Natali, *Nørgaard,* Papadogonas *(Remplaçant: Pahtas),* Papoulias, *Pontillon,* Portelli, Power *(Remplaçant: Hyland), Reddemann, Sager,* Sarti, *Schieder, Soares Costa, Tarschys, Taşçioğlu, Thoresen,* N... *(Remplaçant: Maris).*

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

Voir 25^e^ séance, 31 janvier 1990 (adoption du projet de recommandation), et Recommandation 1119.